



COMPTE-RENDU Du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 décembre 2008 à *Réotier*

Rédigé le 18/12/08 par SR, PP et ET -

Heure début de séance : 17h00

Heure fin de séance : 20h30

Etaient présents :

Messieurs les Délégués communautaires :

Eygliers :

MOREL Jean

GIRAUD Laurent

VERDON Guy

Guillestre :

QUEREL François

MOULIN Dominique

CHARPIOT François

MOLLE Emmanuel

Mont Dauphin :

RAITBERGER François

FIORLETTA Gilbert

Risoul :

BREMOND Max

Saint Clément sur Durance:

ROZAN Benoit

BERARD Jean-Louis

Saint Crépin :

ESMIEU Bernard

MICHEL Jean Mary

FERRET Eric

Réotier :

MOURONT Michel

BERTHALON Christian

Vars :

EYMEODU Pierre

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS

Secrétaire de séance : **Michel MOURONT**

Le Compte Rendu du Conseil Communautaire du 22 Octobre 2008 est validé.

LISTE DES DELIBERATIONS

Direction/Services généraux

1/Délibération – Marché des assurances

Ce marché permet de repartir sur de nouvelles bases revues au 01/1/09.

Lot N° 1 : SMACL

Lot N°2 : SMACL

Lot N°3 : SMACL

Lot N°4 : Infructueux

Lot N°5 : Vigreux et Capaves

Lot N°6: Sarre et Moselle / Protexia

Le délai du marché est de 5 ans et le montant global prévisionnel est de 370 000 € TTC sur les 5ans.

La cotisation 2008 est de 63 842€ contre 73556€ pour 2009 dans la nouvelle configuration. Ce n'est pas une diminution de cotisations, cependant les risques sont désormais mieux pris en charge, notamment en ce qui concerne « atteinte à l'environnement » et le risque statutaire. Les franchises sont plus basses et il y a de meilleures prises en charges des sinistres.

Délibération pour l'attribution des 5 lots : Unanimité

2/ Délibération – Marché des assurances lot 4

Le lot n°4 a fait l'objet d'une négociation par la CAO. Guyot/ Gan ont été choisis.

Délibération pour l'attribution du lot N°4 : Unanimité

3/Délibération – régularisation des DM prises lors du précédent conseil

Unanimité

4/Délibération – Systèmes informatiques – contrat de maintenance avec Kel Technic

Unanimité

5/Délibération – Emploi de DGS – recrutement d'un collaborateur contractuel

Arrivée de Pierre Eymeoud

27 candidatures – 5 candidats ont été reçus.

Un projet écrit d'évolution de la CCG a été demandé à 3 candidats et transmis à l'ensemble des maires pour avis.

M. Bride semble correspondre le mieux au profil recherché, grâce notamment à une expérience similaire et ses références en développement des territoires. Il assumera en outre les fonctions de chargé de communication et d'agent de développement économique au sein du RSP, ce qui permet parallèlement de supprimer ces deux postes en vue de réaliser des économies.

Les représentants de la commune de Guillestre regrettent ne pas avoir été associés à ce recrutement. Le 1^{er} vice-Président rappelle que le maire est venu lors de la séance de recrutement pour excuser son absence, appuyer la démarche et déléguer son pouvoir aux représentants communautaires pour effectuer le choix.

La notion de recrutement contractuel est importante pour conserver un caractère réversible à la décision. Ce poste de DGS est nécessaire et le recrutement a été accompagné par un cabinet juridique sérieux.

L'appel à candidature a été reçu par tous et à partir du moment où la délibération a été prise, le choix appartient au Président de choisir son Directeur Général.

Le salaire proposé est indexé aux grilles de la Fonction Publique, soit dans son cas 4300€ brut/mois avec un contrat de 3 ans en CDD avec période d'essai de 3 mois renouvelable.

Ce candidat est disponible dès janvier prochain.

1 abstention

6/ Contrat de milieu Haute Durance

Tous les cours d'eau du Département ont un contrat rivière ou un SAGE Le smadesep veut porter une démarche de type contrat de milieu jusqu'au confluent avec le Guil. La position défendue par Marcel CANNAT c'est : tout le Guillestrois ou rien. A terme le pays des Ecrins et le Briançonnais seront aussi associés. Il sera possible d'avoir des financements.

Les services de l'Etat ont dit que les 2 pouvaient être articulés. Le Président souhaite une démarche constructive : la seule rivière qui n'a pas de contrat c'est la Haute Durance.

Bernard Esmieu en qualité de vice président du Pays a souligné en réunion Pays que les études nécessaires sur les digues vont aboutir à un programme de travaux et il va falloir trouver de l'argent, par le biais d'un contrat interreg (c'est une piste

possible) ou autre.

Il a proposé au Pays dans le cadre des emplois aidés à 80 % par la Région de recruter une personne pour faire ces études. Ce doit être un travail collectif : on est tous confronté aux mêmes problématiques.

M. Molle craint qu'on soit pris dans le piège de financer des actions du smadeseq (ex la lutte contre les vents de sable du lac). Le Président répond qu'il ne s'agit pas d'adhérer au smadeseq. Ils ont un technicien qui nous accompagnera dans le contrat de milieu. Ce sera pour tirer le maximum de subvention.

J Morel : un contrat de rivière c'est faire un plan de développement commun avec un programme d'actions et chaque maître d'ouvrage paie ses actions : elles sont individualisées.

Le Président conclut : ce qui se dessine ce n'est pas un contrat rivière mais un contrat de milieu : il n'y a pas de coté péremptoire.

Unanimité (attention voté en dernier avec les présents à ce moment là - idem délib. 23)

7/ Contrat de maintenance du site internet avec Digital média diffusion

Unanimité

Développement local

8/Relais Services Publics – demande de subvention FNADT 2009

Les enjeux liés au fonctionnement du RSP sont très importants pour le territoire : les employeurs ont le réflexe d'utiliser ce dispositif. Mme la Préfète a soulevé l'utilité des RSP lors de sa visite.

Pierre Eyméoud fait un rappel historique : l'ANPE s'est désengagée financièrement et on assiste à un transfert de charges. Les charges sont ainsi supportées par la fiscalité locale et ceci pour financer des postes de fonctionnaires. Il se pose la question de savoir si c'est le rôle de la communauté de communes de mettre en place ces missions.

Le Président insiste sur le rôle primordial de ces relais, notamment lorsque la situation économique se dégrade. Il est nécessaire de proposer un accompagnement : cela fait partie de l'activité économique du territoire. Il propose de continuer à appuyer le RSP et même de le faire évoluer en le renforçant.

François Charpiot confirme que compte tenu du contexte, le RSP offre un réel service de proximité, et Jean Louis Bérard indique que le service est de plus en plus utilisé.

Unanimité

Toutefois, la situation sera à clarifier pour éviter la gestion de fait. Néanmoins compte-tenu du contexte social actuel difficile, maintenir ce type de service en proximité est important.

Il est demandé une présentation du rapport annuel en Conseil Communautaire.

9/Avenant à la convention Maison de l'Emploi

La communauté de communes a signé une convention avec la maison de l'Emploi des Hautes Alpes dans l'objectif d'aboutir à la production d'un diagnostic territorial partagé ainsi qu'à un plan d'actions local en faveur de l'emploi. Il est proposé de signer un avenant à la convention 2008 prolongeant celle-ci jusqu'à l'établissement de notre plan d'action local en faveur de l'emploi. A cette échéance, une convention sur les objectifs et les modalités opératoires pour 2009 nous sera proposée.

Unanimité

10/Mission Vauban – Demande de subvention et validation du plan de financement

Gil Fiorletta rappelle le rôle de la chargée de mission Vauban et insiste sur le fait que le plan de gestion concerne tout le territoire et non uniquement Mont Dauphin.

La délibération concerne la demande de subvention pour le poste.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Salaire chargé de mission (80% ETP) : 24 000 €

- impression – fourniture et documentations : 500 €

- Affranchissement et télécommunication : 1 000 €

- mise à disposition de locaux : 3 500 €

- déplacements : 2 000 €

- Actions de communication Réseau, présentations publiques, édition de documents de promotion – expertises ponctuelles

Formation du chargé de mission : 5 000 €

Total : 36 000 €

Recettes :

Conseil Général des Hautes Alpes : 10 800 €

Conseil Régional : 18 000 €

Com com Guillestrois : 7 200 €

Ce plan de financement est valable pour les 3 années : 2009 /2010/2011. L'autofinancement de la CCG sera essentiellement de la valorisation de frais fixes.

Pierre Eyméoud fait la proposition de subordonner le vote aux subventions obtenues, pour ne pas s'engager sur un projet sans être assuré des financements. Il demande à ce que la communication sur l'accessibilité du site soit mieux assurée, pour donner de l'allure au site.

Il lui est répondu que la nouvelle charte de communication vient juste d'arriver et des panneaux neufs seront mis en place dès que possible.

Unanimité

Concernant la charte signalétique pour le Guillestrois, la commission « Patrimoine et équipements touristiques » y travaille, les subventions sont obtenues et il est envisagé de faire appel à un stagiaire.

11/Mission Vauban – reconduction du poste de chargé de mission pour 3 ans

Unanimité

12/Locaux communautaires : demande de subvention DGE

Le Président rappelle les différentes hypothèses étudiées (bâtiment Piera, ancienne gendarmerie) en privilégiant une implantation au sein du chef lieu.

Après analyses des propositions financières, les pourparlers ont avancé avec M. Civalero propriétaire de l'ancienne gendarmerie.

L'acquisition ne comprendrait que le bâtiment de l'ancienne brigade territoriale et les garages à l'arrière.

Le Président a rencontré le propriétaire. Sans les garages, le tarif proposé est de : 1 165 000 €

Les domaines ont estimé le bien sans garages à environ 900 000 €.

Le Président a demandé que les travaux à faire soient chiffrés. Un architecte est en train de réaliser une petite mission type APS permettant de monter un dossier de demande de subvention.

En cas de location, les propriétaires proposent le loyer d'un montant de 65 000 €. Cela est à mettre en comparaison avec le coût d'un emprunt pour l'acquisition, et aux économies qui seraient faites par le fait du rassemblement des services : environ 55 000 € (ces calculs ont été fait par le cabinet d'audit Exco).

Un réseau de chaleur bois en commun avec la Mairie de Guillestre serait judicieux.

Les conditions de travail du personnel sont déplorables, notamment à la tour. Il est nécessaire de faire rapidement quelque chose pour que le personnel puisse travailler décemment.

Le Président propose donc :

1/ de déposer un dossier de demande de subvention pour le DGE 2009

2/ d'être autorisé à signer le compromis de vente

François Querel s'inquiète de la possible présence d'amiante. C'est une clause suspensive de vente.

Si il y a de l'amiante : les matériaux doivent être enlevés par le propriétaire.

Emmanuel Molle évoque 2 sentiments :

- la Mairie de Guillestre pourrait « récupérer » les locaux communaux de la comcom .

- Il est difficile de présenter ce projet d'acquisition alors que l'on parle d'augmentation de taxes. Il pense que ce dossier est précipité

Il est répondu par Eric FERRET de la commission « finances » que le coût de l'emprunt serait à comparer avec le coût d'un loyer.

Le Président rappelle le coût du projet Grenette qui était sans commune mesure avec ce projet. Et Gil Fiorletta n'admet pas que l'on puisse dire au personnel que c'est précipité alors que cela fait 18 ans qu'ils attendent des locaux décentes.

Une question à traiter est de savoir que faire de la maison Grenette.

Elle pourrait être vendue pour financer ce projet de locaux, mais il ne faut pas oublier le fait que la mairie de Guillestre l'avait donné pour 1 € symbolique à la comcom.

Pierre Eyméoud estime que c'est la solution la moins mauvaise.

Unanimité pour la demande de subvention DGE et la signature du compromis de vente.

13/Leader Pays - Désignation des représentants socioprofessionnels

Unanimité.

Chaque territoire du Pays doit avoir un représentant socioprofessionnel au comité de programmation du GAL Leader 2007/2013 Pays Grand Briançonnais « Entreprendre : Favoriser, organiser et maintenir l'esprit d'entreprendre en Pays du Grand Briançonnais ».

1 titulaire : Jean Louis DYEN

et 1 suppléant : Maxence PIERRET

14/Construction local pompiers Risoul – étude des modalités techniques et financières avec la commune de Risoul.

La mairie de Risoul travaille actuellement sur le projet d'un bâtiment polyvalent qui intégrerait les locaux pour les pompiers saisonniers. Elle est prête à faire l'avance mais il faut fixer le cadre juridique et financier.

L'objet de la délibération est d'autoriser le Pdt à travailler avec la commune de Risoul.

M Brémond indique que le bâtiment à l'étude, doit comprendre des logements et une partie technique. Pour la commune ce projet est urgent : Risoul va lancer la construction et est prêt à faire l'avance des subventions. Le maire précise que le projet sera à la place de l'ancien bâtiment, donc on s'affranchit des problèmes de sol et ainsi le cout de la construction de la partie « pompiers » sera nettement moins élevé que le projet initial situé sur la plateforme face à la déchèterie.

Pour l'instant ni la com com ni le SDIS n'ont validé les caractéristiques de la partie « pompiers ».

70 % de subventions peuvent être obtenues par le CG05 (programmation pas avant 2010/2011).

Une réunion de mise au point et programmation est prévue avec le SDIS, M Mouront, les mairies de Vars et Risoul.

La délibération proposée autorise uniquement le travail d'articulation financier et administratif.

En parallèle, sur Vars, le projet de caserne est décrit. Le maire de Vars souhaite que dorénavant ce dossier aille vite. Une étude géologique d'un expert de renommée internationale a précisé que le bâtiment sera tout à fait faisable sur la parcelle concernée.

Il est demandé à quoi servent ces bâtiments et si ces investissements sont indispensables.

Cette compétence est communautaire, par conséquent, il faut construire les bâtiments nécessaires à l'exercice de la compétence

Il faut permettre des solutions rapides de secours pour deux stations de 20 000 habitants chacune.

Unanimité

15/ PAS Stations des Alpes du Sud

Le dossier de candidature du contrat « stations » doit être porté par la CCG. La démarche nécessite de réfléchir à l'échelle de l'espace valléen. Dans un premier temps, une étude de positionnement doit être réalisée par la CCG. A l'issue de cette étude, un programme d'actions sera établi sur la base duquel le contrat sera signé.

François QUEREL demande s'il peut y avoir un PAS unique avec les projets urbains et si Guillestre peut déposer son PAS « urbain » ?

Il s'agit de 2 programmes différents même si ils sont proposés par la Région. Il y a plusieurs volets. Ils peuvent être déposés tout au long de l'année : appel à projet permanent.

Un PAS urbain peut aussi être déposé sur Guillestre : cela fera l'objet d'une réunion avec les services de la Région en janvier mais le dossier concernera l'ensemble des communes du territoire.

Unanimité.

Vie locale

15 bis/ Convention avec la Lyre des Alpes

Départ Pierre Eyméoud

Cette convention a été approuvée par la Lyre des Alpes. Elle a été partagée dans sa construction et approuvée dans sa rédaction. Le but est d'améliorer le fonctionnement.

La Lyre des Alpes est aussi financée par certaines communes. Donc, une convention multi partite aurait pu être faite.

Le parc d'instrument a été clarifié.

M Querel indique qu'il n'est pas d'accord avec le contenu de l'article 6 car il est déjà difficile pour la Lyre d'avoir des

représentations : Il faudra privilégier l'essentiel et faire une programmation de représentation.

L'idée est de réaliser des représentations communes avec la lyre et l'EMC.

Une convention globale Lyre/commune de Guillestre/commune de St Crépin/CCG aurait été plus simple.

Pour autant, la lyre est une association et elle peut choisir où elle veut jouer et en l'occurrence son Président est d'accord pour signer cette convention.

La convention proposée doit également permettre à des jeunes de découvrir la lyre et éventuellement de l'intégrer.

2 abstentions

16/ Règlement des charges de l'école de musique

La convention initialement proposée avait 2 points :

1 point financier sur les charges

1 point juridique sur le transfert de propriété.

La commission technique examinera le point juridique en janvier. Le point financier est mis au vote par délibération

Unanimité

17/ Décision modificative 5 investissement RAM

Ce projet est intéressant dans le cadre de la dynamique territoriale

Unanimité

18/ Subvention Ecole de Musique

Unanimité

Service Technique

19/ BAOM emprunt

Les taux fluctuent actuellement tous les jours : on a obtenu de meilleurs taux : 3.74% auprès du Crédit Agricole.

Il faut mieux emprunter pour des investissements plutôt que prendre de la trésorerie.

Il est obligatoire de contracter cet emprunt d'ici la fin de l'année, sinon, le CA ne pourra être équilibré qu'en transférant de l'argent de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Il faut noter l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui passe de 8,11 à 13 € pour 2009 et 40 € pour 2015, donc les coût de fonctionnement augmentent de la même manière.

Unanimité

20/ Redevance déchets 2009

La commission a proposé 7% d'augmentation et la commission finances : 9 %.

La redevance passe de 87 euros à 93 euros. Dans le Queyras ou l'Embrunais , le coût pour un foyer est de 110 euros. La communauté de communes du Guillestrois est donc en dessous de ces voisins dans ce domaine. Les budgets sont « tenus ».

Malgré cette hausse, le budget ne sera pas à l'équilibre « annuellement ». Pour l'équilibrer, il sera nécessaire de se servir de la moitié de l'excédent antérieur, excédent indispensable pour un budget d'exploitation.

Un représentant de la commission finances souligne que pour garder l'excédent actuel il aurait fallu une augmentation de 20 % et que c'est une décision sage de voter 9 %.

Il est à noter que les gros investissements ont déjà été réalisés.

D'autre part, l'audit a proposé d'anticiper l'encaissement des redevances, afin d'adapter au mieux le rythme des dépenses et celui des recettes.

Départ François Querel.

Unanimité

21/ Redevance épuration 2009

Proposition d'augmentation de 5 % de la redevance après les avis des commissions épuration , finances et du bureau.

Des investissements assainissement importants sur ce mandat sont en cours : step vars, step guillestre, articulation avec Risoul, les petites step, l'amélioration des réseaux ...

Il est rappelé que l'opération « STEP de Vars » fera l'objet d'un fond de concours de 50 % de l'autofinancement.

Ce montage sera aussi appliqué sur la STEP de Guillestre St Guillaume.

François Charpiot comprend les explications mais tire la sonnette alarme par rapport à toutes ces augmentations et aux futures difficultés des contribuables à qui ont été présentées des augmentations depuis le début de la séance.

Le Président rappelle que ce n'est pas une augmentation des impôts mais des redevances : la communauté de communes du Guillestrois s'adresse à l'utilisateur et non au contribuable pour ce service.

Le Président évoque des pistes de travail d'économies et demande d'imaginer une solution sur le territoire, comme faire du compost de boues de station d'épuration. Le cabinet d'audit l'a d'ailleurs évoqué. Le problème premier est de trouver un terrain.

Une étude a déjà été faite et Bernard Esmieu a demandé au Pays de porter ce dossier plusieurs fois.

Unanimité

22/ Surtaxe Vars

Le Président rappelle que 67 % de financements sont acquis sur la step de Vars et non pas 80 %. Dans le montant de la délibération, le fonds de concours est de 50 % de l'autofinancement à la charge de la commune de Vars et 50 % à la charge de la communauté de communes du Guillestrois.

Départ Benoit Rozan

Unanimité

23/ Redevance épuration industriels 2009

Cette délibération concerne les usagers « non logement » : fromagerie, abattoir ... On acte dans le cadre d'une convention le type de rejets polluants qui ont lieu.

La redevance est calculée en fonction de la pollution.

Unanimité

INFOS/DIRECTION-SERVICES GENRAUX

Points vus	Contenu
Recrutement comptable	Etat d'avancement du recrutement : une personne arrive lundi pour remplacer la comptable
Marchés publics	Lecture des marchés et conventions passés en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

INFOS/DEVELOPPEMENT LOCAL

Points vus	Contenu
Points sur la construction des centres de secours : Risoul et Vars	Avancement des différents dossiers – vus lors de la délibération n° 14
PIT des Hautes Vallées	La notification de l'agrément du PIT est arrivée début décembre : nous avons 6 mois pour préparer les dossiers. Prochaine conférence des Hautes Vallées : le 13 janvier 2009 à Saint Crépin. Dossiers en cours : Géoparc, sites phares, filière bois éducation à l'environnement ... 6 mois c'est court Il y a quelques dossiers importants sur lesquels il faudra se positionner.
Natura 2000	Réunion du précopil et élection du Président Réunion du copil prévue en janvier 2009 Election de Gil Fiorletta comme président
Rencontre des techniciens PAS	Rencontre le 11/12 reportée : préparation du dossier de candidature
Conseil Général : lancement du PDIPR	Réunion de la première commission locale de randonnée pour préparer le PDIPR dans le Guillestrois (20 janvier 2009) Randonnées : c'est un sujet important.

INFOS/VIE LOCALE

Points vus	Contenu
Politique jeunesse	Nouvel éclairage suite à l'audit : Il faudra concilier le principe de réalité et le principe de ce qu'on veut faire. Il faut trouver un mix entre les 2. Le Compte-rendu du travail de la commission sera présenté lors du prochain Conseil Communautaire. A la lecture du document synthétique produit, on voit les enjeux : ce seront des choix politique à faire. Il y aura des décisions à prendre lors du vote du budget qui seront à articuler avec le travail du DGS sur les budgets.
Répartition des jeunes par communes	Tableaux transmis en séance
Info sur les délégations	RAS

INFOS/SERVICE TECHNIQUE

Points vus	Contenu
Redevance épuration	L'idée d'avancer la date de la facturation est jugée intéressante.

QUESTIONS DIVERSES A L'INITIATIVE DU PRESIDENT

En cas de sujet de dernière minute

Bernard ESMIEU : Pas de décision sur les vœux de la nouvelle année. Il faut avoir conscience du travail fait par les techniciens et les élus et de l'effort fait par les communes quand elles reçoivent le Conseil Communautaire. Il suggère plutôt un moment de convivialité, de respiration et cela pourra aussi être l'occasion de présenter le DGS.

Le Président remercie vivement le travail fait au sein de la CCG par le personnel.

TOUR DE TABLE – PAROLE DONNEE AUX DELEGUES

Partage d'informations à l'initiative des délégués communautaires.

Emmanuel Molle : tient à souligner, au sujet du gymnase du collègue, qu'il serait important d'avoir une réponse claire du CG05. Le CG a dit que la commune de Guillestre n'a pas fourni certaines pièces : ce n'est pas vrai. Il souhaite que au nom de la com com, on ait des réponses claires. Tout le monde est concerné : c'est un projet communautaire. Il demande une action collective.

Le Président répond que ce n'est pas une compétence communautaire même si l'intérêt est collectif. Le conseiller général absent, ne peut pas répondre, et il ne veut pas outrepasser ses fonctions.

Emmanuel Molle demande si la CCG peut aider le CG 05 à débloquent ce dossier : le conseil est favorable.

Il est rappelé que sous la majorité précédente le CG est intervenu au comité des collègues pour que ce dossier avance.

Questions diverses :

Certains délégués s'inquiètent de l'état de friche et d'abandon du Rond point, surtout en comparaison avec ceux d'Embrun ou Châteauroux. Le Président répond qu'il l'a évoqué lors de plusieurs réunions. On avait pris une motion pour l'aménager : réponse de la DIR : compte tenu de la proximité de Mont Dauphin : on ne peut pas faire n'importe quoi. Du coup, la DIR ne fait rien. Il convient qu'il est minable par rapport aux autres situés sur la route nationale.

Guillestre a mis en place des navettes gratuites vers les stations : les documents ont été envoyés dans les communes.

Jean Louis Bérard demande si Michel Mouront est confirmé dans ses fonctions d'interlocuteur auprès du sdis ? Celui-ci répond non, mais Bernard Esmieu explique la restructuration des commissions. Michel Mouront est officier pompier et en lien avec le colonel Moreau et le président de la casis. Parmi tous les délégués communautaires peu sont pompiers et pour nous

accompagner dans la réflexion, le Président pense que c'est intéressant de s'appuyer sur un conseiller communautaire expert, même si la commission n'existe plus.

Michel Mouront précise que l'ancienne commission jouait le rôle d'interface notamment sur la disponibilité et ce lien n'existe plus. Il y aurait des calages à faire

L. Giraud souhaite avoir le retour des questionnaires pour la politique jeunesse et demande de saisir le maître d'œuvre pour faire avancer la construction du caisson. Il estime que les conseils sont trop chargés ne laissant pas place aux débats.

Réponses du Président :

Politique jeunesse : cela fait partie des documents synthétique et ce sera annexé dans le compte rendu.

Il va demander au DGS de mettre en place le règlement intérieur : il proposera certainement une réunion mensuelle ; Entre le bureau et le CC il y a un délai de 15 jours. Mais il est inquiet car tout le monde devra prendre ses responsabilités et être présent au quorum : sur les 3 dernières CAO il n'y avait pas le quorum (malgré la convocation des titulaires ET des suppléants). Certaines commissions ne fonctionnent qu'avec 3 / 4 membres. Mais entre le travail en commission et la présentation en CC : les dossiers doivent passer en bureau : les calendriers seront donc très serrés. Il faudra que les délégués soient présents.

Christian Berthelon suggère de convier les 3 chauffeurs qui sont partis à la retraite au pot de convivialité.

Le Président approuve, remercie tout le conseil et leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Puis la séance est levée.